



L'Association Maison de l'Argoat, association d'insertion par l'hébergement, la santé et l'activité économique, avec un effectif salarié de 98 personnes annuel

recrute

Une-Un RESPONSABLE DE PÔLES
« insertion par l'hébergement » et « insertion par la santé »
Poste basé à Guingamp – CDD 16 semaines minimum – CCN CHRS

Pour plus d'informations concernant l'Association, vous pouvez vous rendre sur www.maisondelargoat.fr.

Dans le cadre du projet associatif, la-le Responsable de Pôles est un encadrant d'unité d'intervention médico-sociale chargé(e) d'encadrer, d'organiser et de coordonner le Pôle "insertion par l'hébergement" et le Pôle "santé" de l'association. Sous la responsabilité du Directeur de l'association, sa principale mission consiste à gérer le quotidien professionnel des équipes de travail de telle sorte que soient assurées des actions éducatives et de soins adaptées et efficaces ; ceci dans le respect des attentes et des besoins des personnes accueillies. Pour ce faire, la-le Responsable de Pôles doit nécessairement :

- Être l'interface entre la direction et les équipes de travail.
- Assurer l'encadrement, la coordination et l'animation des équipes de travail dans le respect du projet d'établissement et du règlement intérieur.
- Elaborer et garantir la mise en œuvre et le suivi des projets personnalisés dans une démarche de co-construction.
- Organiser, gérer et contrôler les plannings de travail des personnels éducatifs.
- Superviser et valider les écrits professionnels.
- Assurer un travail de réseau et de partenariat.
- Promouvoir le développement de postures professionnelles adaptées.
- Garantir la cohérence et la continuité de l'application du projet, ainsi que l'actualisation des outils de la loi 2002-2.
- Rendre compte à son supérieur hiérarchique du fonctionnement des services par le biais des éléments constitutifs du rapport d'activité (tableaux de bord, statistiques...).

De formation supérieure en encadrement d'unité d'intervention médico-sociale (CAFERUIS ou équivalent, N.II), vous justifiez d'une première année d'expérience réussie dans une fonction similaire. Vous avez de solides connaissances du droit

du travail ainsi qu'une maîtrise des textes réglementaires et des dispositifs relatifs à l'insertion par l'hébergement. Vous bénéficiez de réelles compétences dans l'encadrement et la coordination d'équipes pluridisciplinaires. Vous avez une connaissance solide du secteur social et médico-social. Une première expérience dans l'encadrement d'un CHRS serait appréciée.

Intitulé du poste : responsable de pôles

Services concernés : CHRS, ALT, hébergements de stabilisation, HU, plate-forme d'aide aux femmes victimes de violences intra-familiales, Point Santé, Lits Halte Soins Santé (18 ETP répartis sur les 7 services).

Type de contrat : CDD 16 semaines minimum (remplacement)

Date de début de contrat : mercredi 2 mai 2018

Lieu de travail : Guingamp (22200)

Volume horaire : 35h00 par semaine

CCN : accords collectifs de travail applicable dans les CHRS

Indice : groupe 6 indice 690 – selon expérience

Rémunération brute mensuelle : entre 2600 € et 2800 € bruts selon expérience

Nous attendons votre candidature électronique (CV et lettre de motivation) sous la référence PIH, à adresser à Monsieur E. LE MERRER, directeur de l'Association Maison de l'Argoat : direction@maisondelargoat.fr avant le 30 mars 2018. Les premiers entretiens se dérouleront la semaine 14.